

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2014

PLFR POUR 2014 - (N° 2353)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 226

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 31

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

« 3° À l'article L. 2531-10, après le mot : « application », sont insérés les mots : « du A ». ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination.